SÉANCE ORDINAIRE

DU 7 DÉCEMBRE 2020

Municipalité de Saint-Éloi

À une séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Éloi, tenue à la salle Adélard-Godbout lundi 7 décembre 2020 à 19h30 et suivant les dispositions du code municipal de la province de Québec. Sont présents :

MAIRE: Mario St-Louis

CONSEILLERS (ÈRES): Louise Rioux

Jonathan Rioux Jocelyn Côté Mireille Gagnon Gisèle Saindon

ABSENT: Éric Veilleux

tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de Monsieur Mario St-Louis, maire.

Madame Annie Roussel, directrice générale, est aussi présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

.....

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2020-12-165

Monsieur le maire procède à la lecture de l'ordre du jour, il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que lu et que l'item 21 Divers demeure ouvert.

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Acceptation du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 novembre 2020
- 4. Lecture et adoption des comptes du mois payés et à payer
- 5. Chemin d'hiver
- 6. Avis de motion et présentation du projet de règlement 269 relatif au budget et aux différents taux
- 7. Plan triennal / École l'Envol
- 8. Décision CPTAQ / Municipalité de Saint-Éloi
- 9. Régularisation des titres de propriété de Madame Aline Roussel
- 10. Bell / Paiement de la facturation finale concernant le déplacement des câbles pour le projet de traitement des eaux usées, voiries et égouts
- 11. Subvention au Programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi / Madame Jinny Caron et Monsieur Laurence Racine / Comité de Relance
- 12. Commanditaire Club de Motoneige Les Pistolets inc.
- 13. Sûreté du Québec / Priorités locales 2021-2022
- 14. Préavis vérification mécanique (Unité d'urgence / L4095569)
- 15. Pratique pompier 2020
- 16. Signature Entente relative à l'organisation d'un service de la protection des incendies
- 17. Soumission chauffage bureau municipal
- 18. Modification contrat de travail Directrice générale
- 19. Demande d'autorisation pour la tenue d'un événement cycliste
- 20. Correspondance
- 21. Divers

- -Rapport ingénieur FQM
- -Voirie

NOVEMBRE 2020

- -Mots de sympathie
- -Corporation des Loisirs de Saint-Éloi
- -Taux d'intérêt taxes annuelles
- -Cabanon de recyclage
- 22. Période de questions
- 23. Levée de l'assemblée

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9

2020-12-166

La directrice générale présente le dernier procès-verbal.

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal énuméré ci-dessus soit accepté par notre Conseil.

.....

......

2020-12-167

CERTIFICAT DE CRÉDIT SUFFISANT

Je soussigné certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans la résolution suivante. Donné à Saint-Éloi ce 7 décembre 2020.

Annie Roussel, directrice générale.

Adopté à l'unanimité

2020-12-168

4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le bordereau numéro 12-2020 des comptes payés soit accepté au montant de \$6 517.45 et que le bordereau numéro 12-2020 des comptes à payer soit accepté au montant de \$73 857.89 par notre Conseil et que la directrice générale soit autorisé à en faire le paiement.

......

5. CHEMIN D'HIVER

Les membres du conseiller discutent de l'entretien des chemins d'hiver avec l'entrepreneur.

.....

6. AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT #269 RELATIF AU BUDGET ET AUX DIFFÉRENTS TAUX

2020-12-169

Madame la conseillère Louise Rioux donne un avis de motion et la directrice générale présente le projet de règlement #269 relatif au budget pour l'année financière 2021 indiquant le taux de la taxe foncière, le taux pour l'enlèvement et la destruction des ordures ménagères, des matières résiduelles et putrescibles, le taux pour le ramonage des cheminées et le programme triennal des immobilisations. Le tout sera adopté à une séance subséquente de ce conseil. L'objet, la portée et le coût a été présenté. Des copies sont mises à la disposition des citoyens lors de la présentation du projet de règlement.

.....

7. PLAN TRIENNAL / ÉCOLE L'ENVOL

La directrice générale présente le plan triennal aux membres du conseil.

.....

8. DÉCISION CPTAQ / MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉLOI

La commission autorise l'aliénation d'une superficie approximative de 1.1 hectare, correspondant à une partie des lots 5 547 467 et 5 547 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata. Autorise

l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit l'implantation d'un site de collecte et de traitement des eaux usées, d'une superficie approximative de 4 040 mètres carrés, correspondant à une partie des lots 5 547 467 et 5 547 567 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Témiscouata. Rejette le reste de la demande, car non nécessaire. Voir plan illustré joint à la décision.

.....

9. RÉGULARISATION DES TITRES DE PROPRIÉTÉ DE MADAME ALINE ROUSSEL

2020-12-170

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la cession d'une partie de terrain située sur le lot 5 547 111 du Cadastre du Québec;

Attendu que cette parcelle est située dans la zone urbaine de la municipalité de St-Éloi (salle Adélard-Godbout);

Attendu que la rénovation cadastrale a eu pour effet de causer un problème sur le titre de Madame Aline Roussel qu'il y a lieu de régulariser;

Attendu que la municipalité a pris connaissance de l'ensemble du projet et que celui-ci n'apportera aucune contrainte aux activités existantes;

Attendu l'article 6.1 du Code municipal du Québec selon lequel une municipalité ne peut céder à titre gratuit un bien qui lui appartient;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jonathan Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi cède pour une somme de 250\$ à Madame Aline Roussel :

- Une parcelle de 72,4 mètres carrées du lot 5 547 111 représentée sur une description technique préparée par Paul Pelletier, arpenteur-géomètre sous le numéro 9075 de ses minutes, le tout, sans garantie légale et aux risques et périls de Mme Roussel;
- Un droit de passage sur une partie du stationnement municipal sur ce même lot, pour permettre au propriétaire de cette résidence de se rendre à leur garage, le tout, sans responsabilité aucune de la municipalité, d'une largeur d'environ 6,5 mètres et d'une profondeur d'environ 17 mètres à prendre le long de la rue principale et de la limite nord-est dudit lot 5 547 111.

Que monsieur Mario St-Louis, maire, et Madame Annie Roussel, directrice générale, soient et sont autorisés à signer tous les documents nécessaires pour procéder aux transferts en faveur de Mme Alin Roussel devant Me Marc-Antoine Rioux, notaire;

Que tous les frais relatifs à cette cession seront à la charge de Mme Aline Roussel.

Que cette résolution annule par le fait même la résolution #2020-10-138.

10. BELL / PAIEMENT DE LA FACTURATION FINALE CONCERNANT LE DÉPLACEMENT DES CÂBLES POUR LE PROJET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES, VOIRIES ET ÉGOUTS

Attendu que Bell a finalement complété tous les travaux de déplacement sur le réseau pour le projet de traitement des eaux usées, voiries et égouts;

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a passé une résolution #2019-05-74 en mai 2019:

Attendu que la Municipalité de Saint-Éloi a signé une entente de consentement de travaux en septembre 2019;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame le conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autorise la Directrice générale à payer Bell au montant de 15 732.65\$ plus taxes pour les travaux de déplacement de fil effectués pour notre projet de traitement des eaux usées, voiries et égouts.

.....

2020-12-171

2020-12-172

11. SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE SAINT-ÉLOI / MADAME JINNY CARON ET MONSIEUR LAURENCE RACINE / COMITÉ DE RELANCE

Considérant que la municipalité de Saint-Éloi a adopté un programme d'aide au développement économique pour la municipalité de Saint-Éloi selon la résolution #2020-06-85;

Considérant que selon ce programme, un promoteur peut être admissible s'il adhère à toutes les étapes de notre programme;

Considérant que Monsieur Laurence Racine et Madame Jinny Caron ont envoyé un courriel le 1^{er} décembre 2020 afin de demander à la municipalité de faire partie du programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi;

Considérant que cette lettre a été présenté à la séance du conseil du mois de décembre 2020;

Considérant que Monsieur Laurence Racine et Madame Jinny Caron ont franchi toutes les étapes de notre programme afin de pouvoir bénéficier de notre subvention;

Considérant que Monsieur Laurence Racine et Madame Jinny Caron ont droit selon le programme d'aide au développement économique de Saint-Éloi à une subvention selon l'article 9 de la résolution #2020-06-85 à un remboursement équivalent au droit de mutation sur la valeur de l'évaluation de la résidence.

À ces causes,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi subventionne le Comité de Relance de Saint-Éloi pour un montant de 642\$, représentant un montant équivalent au droit de mutation sur la valeur d'évaluation de la résidence, telle que calculée par la directrice générale. La subvention sera versée à Monsieur Laurence Racine et Madame Jinny Caron par le Comité de Relance de Saint-Éloi.

2020-12-173

12. COMMANDITAIRE CLUB DE MOTONEIGE LES PISTOLETS INC.

Il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de verser un montant de 50\$ au Club de Motoneige Les Pistolets inc. afin de mettre une publicité en continu présentée sur écran de télévision pour la saison 2020-2021.

......

13. SÛRETÉ DU QUÉBEC / PRIORITÉS LOCALES 2020-2021

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Éloi demande à la Sûreté du Québec de cibler davantage ses interventions sur le territoire de la Municipalité de la façon suivante :

2020-12-174

- -Apporter une attention particulière au respect des limites de vitesse;
- -Intervention dans la zone de 30km/h;
- -Faire des infos sur divers sujets dans le rapport municipal par exemple sur les règlements municipaux tel que sur les animaux, les nuisances etc;
- -Apporter une attention particulière aux conducteurs de poids lourds;
- -Apporter une attention particulière aux événements spéciaux tels que le carnaval et tournoi de balle.

14. PRÉAVIS DE VÉRIFICATION MÉCANIQUE (UNITÉ D'URGENCE / L4095569)

La directrice générale informe les membres du conseil de la vérification mécanique de l'unité d'urgence qui devra se faire avant le 31 janvier 2021.

15. PRATIQUE POMPIER 2020

2020-12-175

Attendu qu'une demande a été faite à la Directrice générale afin de diminuer le nombre d'heure des pratiques pour l'année 2020 et pour le salaire annuel à cause de la pandémie de la Covid 19;

Attendu que la Municipalité a adopté une résolution #2020-01-12 concernant une politique afin de rémunérer les pompiers volontaires;

Attendu qu'il y a matière à faire un changement pour l'année 2020 étant donné la pandémie;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Mireille Gagnon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi diminue à 25 heures le nombre d'heure de pratique et le salaire annuel sera payé pour 25 heures et ceci pour l'année 2020 seulement.

.....

16. SIGNATURE ENTENTE RELATIVE À L'ORGANISATION D'UN SERVICE DE LA PROTECTION DES INCENDIES

2020-12-176

CONSIDÉRANT QUE toutes les municipalités de la MRC des Basques doivent se conformer avec l'application du schéma de couverture de risques incendies;

CONSIDÉRANT QUE la création d'un tel regroupement aura pour effet d'augmenter considérablement l'efficacité des services incendies tout en diminuant les frais financiers;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités qui ont manifesté leur intérêt et qui feront partis du regroupement sont les suivantes : la Ville de Trois-Pistoles, la Municipalité de Saint-Éloi, la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et la Municipalité de Saint-Simon-de-Rimouski;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de signer ladite entente avec les autres partenaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autorise Monsieur Mario St-Louis, maire et Madame Annie Roussel, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Éloi l'entente relative à l'organisation d'un service de la protection des incendies et ceci pour un an.

.....

17. SOUMISSION CHAUFFAGE BUREAU MUNICIPAL

Attendu que la Municipalité a demandé une soumission à Camillien Charron Électricien afin de régulariser et tempérer le chauffage au bureau municipal;

Attendu que leur employé est venu voir les installations;

Attendu que Camillien Charron Électricien nous a fourni une soumission pour faire les travaux;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte la soumission de Camillien Charron Électricien au montant de 769\$ plus taxes afin de modifier le chauffage au bureau municipal. Cette dépense sera prise dans le budget 2021.

......

18. MODIFICATION CONTRAT DE TRAVAIL DIRECTRICE GÉNÉRALE

2020-12-178

2020-12-177

Monsieur le conseiller Jocelyn Côté se retire des discussions.

Attendu que la Directrice générale commence sa $30^{i em}$ année de service au sein de la Municipalité de Saint-Éloi;

Attendu que les membres du conseil veulent la remercier en bonifiant ses conditions salariales;

Pour ces motifs,

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi ajoute au contrat de travail de la Directrice générale une semaine de vacance supplémentaire qui sera monnayable en fin de chaque année si la Directrice générale est dans l'impossibilité de l'utiliser durant l'année. Cet avantage est applicable à compter du 1^{er} janvier 2021.

19. DEMANDE D'AUTORISATION POUR LA TENUE D'UN ÉVÉNEMENT CYCLISTE

2020-12-179

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi autorise environ 200 cyclistes du secondaire 3 au secondaire 5 de la commission scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup, du Fleuve-et-des-Lacs, des Phares et des Monts-et-Marées à passer sur le rang 2 Ouest vers le rang 2 Est en bicyclette le dimanche 23 mai 2021 vers 15h15.

.....

20. CORRESPONDANCE

Reçu du Ministère de la Sécurité Publique une lettre concernant les mesures à prendre en prévision des sinistres ou événements tel que des tempêtes qui occasionnent des fermetures de routes ou des pannes de courant prolongées lors de la pandémie de la Covid-19 afin de toujours respecter les consignes de la santé publique.

Reçu un courriel de la MRC des Basques afin de savoir si la Municipalité est intéressé que la MRC aie un site reconnu du MELCC pour recevoir des résidus d'asphalte du MTQ afin que les municipalités s'approvisionnent dans ce site.

Reçu un courriel de l'adjointe politique de Monsieur Maxime Blanchette-Joncas, Député de Rimouski-Neigette-- Témiscouata -- Les Basques concernant une rencontre zoom le 9 décembre 2020 à 19h30 avec le conseil municipal et la direction afin d'échanger sur les différents enjeux et projets.

Reçu une demande pour célébrer une messe le 27 décembre 2020 à la salle Adélard-Godbout. La Directrice générale va s'informer auprès de la Sécurité civile ainsi qu'au MAMH des nouvelles directives concernant les locations de salle et des rassemblements.

RÉSIDENCE MON CHEZ NOUS

2020-12-180

Reçu de la Résidence Mon Chez-Nous un courriel demandant à la Municipalité de Saint-Éloi de payer un vinier blanc afin de pouvoir lever leurs verres à l'année 2021 même en temps de pandémie et ceci toujours en respectant les consignes de la Sécurité publique. Après discussion des membres du conseil, il est proposé par Madame la conseillère Gisèle Saindon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi paie un vinier rouge à la Résidente Mon Chez-Nous afin de contrer l'isolement de nos personnes âgées.

.....

21. DIVERS

RAPPORT INGÉNIEUR FOM

La Directrice générale dépose et fait la lecture du rapport de l'ingénieur de la FQM concernant l'inspection du réseau routier, du drainage et des ponceaux de la Route de la Station.

.....

VOIRIE

La Directrice générale informe les membres du conseil qu'il y a une source d'eau qui sort au milieu du chemin avant d'arriver dans le haut de la côte de la Montagne. Monsieur le maire ira voir cela avec notre employé cette semaine afin de vérifier si les fossés sont à nettoyer.

.....

MOTS DE SYMPATHIE

La Directrice générale informe les membres du conseil que le frère de notre ancien employé Monsieur Alain Veilleux est décédé la semaine dernière suite à un cancer. Les membres du conseil demandent à la Directrice générale de lui envoyer une carte de sympathie et de lui écrire à lui et à sa famille nos plus sincères condoléances.

2020-12-181

CORPORATION DES LOISIRS DE SAINT-ÉLOI

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jocelyn Côté et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi accepte de verser un montant de 30\$ à la Corporation des Loisirs de Saint-Éloi pour leur concours la Magie des Fêtes en décorant et illuminant vos maisons.

TAUX D'INTÉRÊT TAXES ANNUELLES

2020-12-182

Il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Saint-Éloi fixe le taux d'intérêt pour tous les comptes dus à la Municipalité à 18%.

CABANON DE RECYCLAGE

La Directrice générale informe les membres du conseil que le cabanon de recyclage n'a pas été vidé au complet à la dernière collecte. De plus, il y a des contribuables qui viennent porter des matières non admissibles. Les membres du conseil demandent à la Directrice générale de mettre une affiche afin d'indiquer à la population les matières qui sont acceptées et qui sont refusées et d'appeler à la récupération des Basques afin qu'ils puissent venir finir de vider le cabanon.

......

22. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question a été posé concernant une comparaison entre le taux de taxe 2021 et celui de 2020.

23. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2020-12-183

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Louise Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée. Il est maintenant 21h00.

Mario St-Louis, maire Mario St-Louis, maire

Annie Roussel, Directrice générale Annie Roussel, directrice générale